



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Moselle"



FONDS DE SOLIDARITÉ

RANC PRIANC

Données au 27/06/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 31 561 286 474 euros

Nombre d'aides : 9 785 056

Nombre d'entreprises : 2 025 915

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 2 028 519 285 euros

Nombre d'aides: 589 876

Nombre d'entreprises : 132 223

Niveau Départemental : Moselle

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 275 578 445 euros

Nombre d'aides : 86 230

Nombre d'entreprises : 19 431



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHIANC INC.

Données au 18/06/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 138 549 826 063 euros

Nombre de prêts : 681 606

Niveau Régional : Grand Est

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 8 136 538 297 euros

Nombre de prêts : 47 239

Niveau Départemental : Moselle

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 229 506 005 euros

Nombre de prêts : 7 436



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 17/06/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 547 201 411 euros

Nombre de reports : 114 366

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 175 072 596 euros

Nombre de reports : 6 381

Niveau Départemental : Moselle

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 18 203 578 euros

Nombre de reports : 1 152



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 65 391 323 euros

Nombre d'aides: 79 739

Niveau Départemental : Moselle

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 8 848 330 euros

Nombre d'aides: 11 237



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 23/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Grand Est

